

Le budget 2014 a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 14 avril 2014.

Le budget de fonctionnement tient compte :

En dépenses :

- des augmentations de cotisations pour les syndicats intercommunaux,
- du maintien de la diminution de 35 % des indemnités du Maire et des Adjointes (économie de 7 800 € pour l'année 2017).

En recettes :

- de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement DGF,
- de l'excédent de fonctionnement de l'année 2017 reporté **soit 100 000 €**
- du produit attendu des taxes locales 2018 en augmentation eu egard aux constructions nouvelles et à l'augmentation de 2 % de la taxe du foncier bâti.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **416 510 €**.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à **256 652 €**.

Les orientations qui ont prévalu à l'élaboration de ce budget reposent sur des investissements nécessaires à l'urbanisation du village pour son extension et sa modernisation et sur une maîtrise rigoureuse du fonctionnement

**Evolution des dépenses de fonctionnement durant ces 4 dernières années**

**2015 □ □ 445 410 □ €.**

**2016 □ □ 436 680 □ €.**

**2017 □ □ 422 181 €.**

**2018 □ □ 416 510 □ €.**